



Annecy le 28 juin 2005

## **Compte-rendu de l'assemblée générale statutaire de la SPILF du jeudi 9 juin 2005.**

L'assemblée générale a été tenue dans le cadre des JNI organisées à Nice

### 1) Rapport moral président (J P Stahl).

L'ensemble du rapport est en annexe I.

Le rapport moral a repris les grandes lignes de l'action du nouveau bureau depuis un an en particulier l'ouverture vers des groupes de travail ayant des objectifs précis dans le temps.

Le futur sera conditionné par l'implication de l'ensemble des membres de la SPILF, en particulier pour les actions de formation et la nécessité d'une très bonne visibilité de l'infectiologie française par l'ensemble des membres et les partenaires (un portail unique).

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité des présents.

### 2) Présentation du rapport financier (Ch Rabaud)

l'ensemble du rapport est en annexe II.

Les comptes de la société sont à l'équilibre, l'autonomisation de médecine et maladies infectieuses entrera dans sa phase définitive à partir de 2006, la SPILF ayant fini d'acheter le titre du journal.

Il a été défini un budget type pour l'ensemble des groupes de travail, de façon à donner des moyens suffisants à leur mise en oeuvre.

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

### 3) Les conférences de consensus :

la liste des différentes conférences de consensus à venir a simplement été rappelée dans le cadre des projets budgétaires en raison de l'absence du président de la commission consensus, Ch Chidiac, avec en particulier les infections respiratoires basses en 2006, à venir la spondylodiscite, pieds diabétiques, maladie de Lyme pour ne parler que des sujets en cours de préparation.

### 4) Groupes de travail

-formation continue ( F Roblot) : présentation de la démarche avec en particulier la création de journées régionales avec un thème commun proposé par la SPILF, le reste du programme étant à la discrétion des organisateurs. La charte de formation est sur le site, reste de la mise en oeuvre dépend de l'implication de chacun. Cette présentation a entraîné un certain nombre d'interventions de la salle sur les modalités d'organisation etc..

-dans le cadre des bonnes pratiques de l'antibiothérapie et de la mise en place des référents, de nombreuses interventions ont eu lieu concernant la définition du référents (rappelée par P Choutet, circulaire 2002 : titulaire du D.E.S.C, à défaut et pour une période transitoire sont acceptés les médecins titulaires d'un DU d'antibiothérapie et travaillant effectivement en réseau). Pour la journée prévue la veille des prochaines JNI à Bordeaux, à la question de Michel Dupon concernant les modalités. il est précisé qu'elle ne devait pas obligatoirement avoir lieu dans le cadre du palais des congrès, les surcoûts étant indiscutables. Concernant l'accréditation ( D. Christmann) il faut certainement envisager d'avoir des « points » délivrés à l'occasion de ces formations, en se calquant sur le modèle européen (UEMS).

On précise par ailleurs qu'une nouvelle enquête est en cours avec une réponse à adresser à Serge Alfandari sur le site. Il serait bon d'avoir une image géographique des infectiologues actuellement qualifiés en fonction sur le territoire. H. Portier souligne que dans le cas du comité au plan une évaluation de la circulaire 2002 est prévue pour évaluer le taux de mise en place des référents en antibiothérapie dans les hôpitaux. On insiste sur le fait que le référent n'est pas synonyme de responsables de la commission des antibiotiques. Il attend donc les résultats de cette enquête. G. Beaucaire signale que la DHOS. réalise également une enquête.

#### 5) Médecine et Maladies Infectieuses (J. P. Stahl)

présentation de la situation actuelle de MMI avec l'excellente nouvelle de l'indexation sur PubMed. Cette nouvelle situation devrait inciter à présenter beaucoup plus de papiers dans notre revue.

#### 6) Dissolution de la ligue pour la prévention des maladies infectieuses.

Jean Beytout, de président de la ligue devient responsable du groupe prévention, totalement inclus dans la SPILF et permettant ainsi une meilleure visibilité pour les partenaires. L'ensemble de budget de la ligue est renversé au crédit du groupe. L'importance du rôle de la SPILF pour la prévention des maladies infectieuses, notamment chez l'adulte, doit de ce fait être affirmée, en particulier vers le grand public.

#### 7) communication :

-présentation du projet de modernisation du site ( S. Alfandari). Le nouveau site permettra entre autre une maintenance plus facile et déchargera Serge d'une part du secrétariat. La secrétaire de la SPILF devra prendre en charge une partie de cette activité. On peut espérer une augmentation encore plus importante que celle déjà démontrée par le nombre d'accès quotidien en augmentation constante. Le projet est accepté.

-collaboration avec l'InVS. Par manque de temps, D Bitar ne peut faire qu'une annonce brève sur l'importance de la collaboration entre la SPILF et l'InVS, sur les pathologies et phénomènes émergent. La collaboration étant d'ores et déjà effective, en particulier grâce au site.

#### 8) groupe recherche SPILF CMIT

C. Leport passe le relais après en avoir assuré la responsabilité. Le nouveau groupe en totale refonte élira son responsable.

#### 9) nouveaux adhérents :

la liste des 26 adhérents depuis le dernier C. A. est en annexe III.

J Gaillat Secrétaire d